



Group Sustainability

Politique environnementale de bpostgroup

Version : 1
Entrée en vigueur : 1^{er} mars 2025

Message clé

Établir un cadre pour intégrer la protection de l'environnement dans la stratégie et les opérations de bpostgroup et définir les principes de conduite pour la gestion de l'environnement.

bpostgroup s'engage à continuer à se positionner comme leader dans le développement d'une stratégie de décarbonation, basée sur l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, l'électrification, l'efficacité, la réduction des émissions et la transformation numérique, où le respect et la protection de l'environnement sont intégrés dans l'ensemble de nos activités et processus.

Étant l'un des opérateurs logistiques les plus verts sur les marchés où nous opérons, bpostgroup s'engage à :

1. décarboner la chaîne d'approvisionnement de l'e-commerce et de la logistique pour compte de tiers ;
2. remédier à tout impact négatif identifié sur la qualité de l'air ;
3. offrir des solutions durables pour la chaîne de valeur de l'e-commerce au moyen d'emballages recyclables et réutilisables.

Table des matières

1. Notre engagement	3
2. Objectif et champ d'application	4
3. Gouvernance	5
4. Coexistence avec d'autres lois, règles et réglementations	6
5. Principales lignes de conduite	6
6. Suivi, reporting et amélioration continue	10
7. Formation et sensibilisation accrue	10
8. Documents connexes	11
9. Disponibilité, mises à jour et clarifications	11



1.

Notre engagement

Chez bpostgroup, **nous nous engageons à être une référence en matière de développement durable dans tous les pays où nous opérons**. Cet objectif commun nous encourage à accélérer nos efforts pour **décarboner la chaîne d'approvisionnement de l'e-commerce et de la logistique pour compte de tiers et à réutiliser et recycler les emballages dans le cadre d'une économie circulaire**. L'amélioration constante des performances environnementales dans nos activités mondiales est l'épine dorsale de la création de valeur partagée chez bpostgroup.

En tant que l'un des acteurs logistiques les plus écologiques sur les marchés où nous sommes actifs, nous respectons constamment notre trajectoire de décarbonation, tout en optimisant nos investissements en vue d'optimiser l'impact de la réduction des émissions de CO₂. Chefs de file en matière d'innovation dans les modèles d'économie circulaire, nous favorisons le développement d'une économie circulaire à grande échelle en fournissant un réseau de logistique inverse de premier plan associé à des solutions de réutilisation, de réparation et de recyclage, offrant des alternatives durables pour nos propres déchets et emballages.

Fournisseur mondial de services logistiques, bpostgroup est le meilleur partenaire pour nos clients afin de réduire les émissions tout au long de la chaîne de valeur de l'e-commerce et de la logistique pour compte de tiers. Chaque jour, nous expédions plus d'un million de colis dans le monde entier¹ via l'une des plus grandes flottes de camionnettes et de camions de Belgique, générant une importante empreinte carbone lorsqu'elle est combinée à nos activités sous-traitées auprès de nos partenaires de transport dans tout le groupe. C'est pourquoi nous sommes déterminés à lutter contre le changement climatique et à jouer un rôle positif dans les pays où nous opérons.

Nous nous engageons à atteindre trois objectifs spécifiques :

- 1) décarboner la chaîne d'approvisionnement de l'e-commerce et de la logistique pour compte de tiers ;
- 2) remédier à tout impact négatif identifié sur la qualité de l'air ;
- 3) offrir des solutions durables pour la chaîne de valeur de l'e-commerce au moyen d'emballages recyclables et réutilisables.

Notre approche peut être résumée par les objectifs à moyen terme suivants : **réduire les émissions de scopes 1 et 2 de 55 % (conformément au scénario 1,5 degré de l'initiative SBTi²) et réduire les émissions de scope 3 de 14 % d'ici à 2030** grâce aux leviers de décarbonation suivants :

- Livraisons du dernier kilomètre sans émission
- Flotte de camions fonctionnant avec des carburants alternatifs
- Électricité verte
- Nouvelles voitures de société sans émission
- Emballages recyclables ou réutilisables
- Suppression progressive de l'utilisation du gaz naturel et du mazout de chauffage dans nos bâtiments

Pour accélérer les progrès, les principaux leviers que nous actionnerons, dans toute l'entreprise, dans le cadre du programme relatif à l'Environnement sont axés sur l'investissement dans les énergies

¹ [Rapport annuel 2023 de bpostgroup](#)

² Les objectifs des scopes 1, 2 et 3 de bpostgroup sont validés par la [Science Based Targets initiative \(SBTi\)](#).



renouvelables, l'efficacité des opérations, l'électrification, l'innovation et la transformation numérique de bpostgroup.

bpostgroup collabore de manière étroite avec les parties prenantes internes et externes (pour référence, veuillez vous référer à la [bpostgroup stakeholder policy](#)). Lors de l'élaboration de la présente politique environnementale, les intérêts des principales parties prenantes, chez Group Sustainability, Operations et parmi les chefs des équipes environnementales et les autres parties énumérées dans la section 9, de la présente politique, ont été pris en compte.

2.

Objectif et champ d'application

OBJECTIF

La présente politique vise à établir un cadre ou une référence pour intégrer la protection de l'environnement dans la stratégie, les investissements et les opérations de bpostgroup et dans son engagement à l'égard des principales parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur, et à définir des lignes de conduite pour la gestion de l'environnement.

bpostgroup s'engage à continuer à se positionner comme leader dans le développement d'une stratégie de décarbonation, basée sur l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, l'électrification, l'efficacité, la réduction des émissions et la transformation numérique, où le respect et la protection de l'environnement sont intégrés dans toutes nos activités et tous nos processus, comme indiqué dans la présente politique.

Notre engagement à accélérer nos efforts pour décarboner la chaîne d'approvisionnement de l'e-commerce et pour réutiliser et recycler les emballages dans le cadre d'une économie circulaire va dans le sens de notre contribution à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) 7, 8, 9, 11, 12, 13 formulés par les Nations unies.

CHAMP D'APPLICATION

La présente Politique s'applique à :

- tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de bpost SA et de ses filiales (dénommés conjointement « **bpostgroup** »), indépendamment de leur fonction ou de leur position, et
- aux personnes étroitement liées aux activités et opérations de bpostgroup qui ne sont pas des employés, mais à qui la présente politique est communiquée (ces personnes incluent tous les administrateurs, les personnes occupant des postes de direction, de consultance, de gestion ou de supervision au sein de bpostgroup, les travailleurs intérimaires, les stagiaires et les sous-traitants, ainsi que les employés), dénommés ci-après « **Collaborateurs** ».

La présente Politique couvre tous les sous-sous thèmes matériels de bpostgroup liés à l'environnement, à savoir :

- ESRs E1 – Changement climatique
 - Émissions de gaz à effet de serre de scopes 1, 2 et 3
 - Énergie



- ESRS E2 – Pollution
 - Pollution de l'air (NOx)
- ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire
 - Flux entrants et sortants de ressources et déchets

Pour une description détaillée du processus d'identification et d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités liés à l'évaluation de la double matérialité de bpostgroup, veuillez vous référer à la section « Valeur durable » du [rapport annuel de bpostgroup](#).

Nous allons prendre des mesures en vue de réduire l'empreinte environnementale de notre entreprise et d'apporter des solutions innovantes sur le marché dans le cadre de notre transition vers une économie circulaire, tout en travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes de la chaîne de valeur de l'e-commerce de bpostgroup - nos clients, fournisseurs, investisseurs, pairs du secteur et citoyennes et citoyens - afin de contribuer à une planète plus verte et plus durable pour toutes et tous.

Comme indiqué dans le Code de Conduite de bpostgroup³, les Collaborateurs de bpostgroup sont essentiels à la réalisation de ces ambitions et ce Code constitue le fondement de notre stratégie de durabilité, et nous attendons des Collaborateurs qu'ils fassent preuve du plus grand soin en matière environnementale. En outre, bpostgroup s'engage à demander à ses fournisseurs et aux tiers concernés d'adhérer aux principes énoncés dans la présente politique et de s'y conformer. L'ambition, les objectifs et l'engagement en matière de réduction des impacts environnementaux sont décrits dans le Code de Conduite des Fournisseurs de bpostgroup⁴.

3.

Gouvernance

Le CEO de bpostgroup, ainsi que l'Executive Committee, sont globalement responsables de l'impact environnemental produit par le groupe. La politique environnementale est approuvée par le Conseil d'administration, assisté par le Comité ESG.

³ [Code de Conduite bpostgroup, pp. 27-28](#). Code de Conduite bpostgroup - Décembre 2022 - Usage externe

⁴ [Code de Conduite des Fournisseurs bpostgroup, pp. 1-2](#).



4.

Coexistence avec d'autres lois, règles et réglementations

Outre la présente politique, les collaborateurs et collaboratrices doivent se conformer à toutes les lois et réglementations locales applicables en matière d'environnement et, dans la mesure du possible, aller au-delà des exigences légales.

bpostgroup répond aux parties prenantes par la transparence et un dialogue ouvert, comme indiqué dans la politique à l'égard des parties prenantes de bpostgroup⁵.

5.

Principales lignes de conduite

Tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices s'engagent à protéger l'environnement, à prévenir la pollution et à promouvoir la durabilité environnementale. Afin de respecter ces engagements, bpostgroup suivra les **principales lignes de conduite** qui s'appliquent à l'ensemble de ses activités et entreprises et qui seront intégrées dans les processus décisionnels internes :

- intégrer l'ESG dans notre stratégie et notre entreprise :
 - assurer l'alignement sur les objectifs organisationnels à long terme en **intégrant des considérations ESG dans les dialogues sur les performances**.
 - Incorporer l'ESG dans les processus d'**investissement et de prise de décision**.
 - Tirer parti de la législation sur le développement durable et renforcer le rôle de l'ESG dans l'**identification et l'atténuation des risques**.
- Vérifier régulièrement notre programme environnemental par le biais d'une **certification par des tiers**.
 - Nos objectifs sont validés par l'initiative Science-Based Targets (SBTi) et seront régulièrement revus et mis à jour.
 - Nous visons à ce que tous nos sites industriels stratégiques belges soient certifiés selon la norme ISO 14001 d'ici à 2030.
 - Réaliser régulièrement des audits environnementaux et des évaluations des risques afin d'évaluer notre performance environnementale et notre conformité à la politique (les rapports environnementaux sont publiés conformément à la directive CSRD, au Protocole GES et/ou aux normes ISO 14064).

⁵ [Politique à l'égard des Parties prenantes](#)



- **Mesurer et communiquer régulièrement notre performance environnementale** et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs que nous avons fixés dans le rapport annuel de bpostgroup via :
 - des examens trimestriels des avancées en matière de performance environnementale par le Comité de direction ESG et le Conseil d'administration, suivis d'ajustements de la politique si nécessaire sur la base des résultats obtenus ;
 - un suivi trimestriel des KPI environnementaux et des progrès réalisés par les « chefs d'équipe environnementaux » de bpostgroup (il s'agit de chefs d'équipe désignés dans différents départements, qui mènent des initiatives environnementales au niveau local) ;
 - la collaboration entre les départements et les filiales pour atteindre les objectifs en matière d'environnement.
- **Collaborer régulièrement avec les parties prenantes internes et externes concernées** sur des sujets qui favorisent la responsabilité environnementale, grâce au partage des connaissances et au renforcement des capacités.
- Mettre à jour, le cas échéant, l'identification et l'évaluation des **impacts, risques et opportunités** réels environnementaux dans nos propres opérations et dans notre chaîne de valeur (par exemple, pollution du sol, pollution des eaux souterraines et de surface, pollution de l'air, production de déchets, pollution sonore).
- S'efforcer de **réduire notre impact sur l'environnement dans l'ensemble de notre chaîne de valeur et d'offrir des solutions durables à nos clients**, notamment en ce qui concerne les émissions de carbone, la production de déchets, les emballages recyclables et réutilisables, les principes de l'économie circulaire, la consommation d'énergie, l'utilisation de matériaux, la consommation d'eau, l'utilisation des sols et la biodiversité.
- Viser à améliorer le traitement de nos déchets, notamment grâce au tri, au recyclage et au développement de la valorisation, ainsi que l'efficacité des déchets par rapport aux revenus de bpostgroup.

Les Collaborateurs doivent prêter une attention particulière aux points suivants :

1) DÉCARBONER LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DE L'E-COMMERCE

a) Atténuation du changement climatique :

- **Investir dans des livraisons du dernier kilomètre et une infrastructure de recharge sans émission** : dans le cadre du programme d'électrification de bpost Belgique, notre ambition est de rester leader dans la livraison du dernier kilomètre et de continuer à investir dans l'électrification de notre flotte et de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques. Nous évaluerons les impacts, les risques et les opportunités potentiels, nous suivrons et contrôlerons les avancées et nous fixerons des objectifs spécifiques le cas échéant.
- **S'efforcer d'atteindre une efficacité énergétique maximale** : nous nous efforçons consciemment et résolument de réduire notre consommation en électricité et notre dépendance à l'égard du gaz naturel, du chauffage urbain et du fioul, démontrant ainsi notre engagement à adopter des solutions énergétiques plus écologiques. Nous développerons la production d'énergie locale par le déploiement de panneaux solaires (par exemple, en Belgique, tous nos centres de courrier vont être dotés de véhicules électriques (VE)) , dans le but de compenser la consommation des VE. En outre, nous construisons des bâtiments qui répondent aux normes PEB les plus strictes et qui ne sont pas



alimentés par des énergies fossiles, et nous mettons en œuvre des contrats d'électricité verte.

b) Adaptation au changement climatique :

- **évaluer les risques liés au changement climatique et élaborer un plan d'adaptation** : nous nous attachons à renforcer la résilience de nos infrastructures et de nos activités (options locales d'adaptation), à anticiper les impacts du changement climatique (en intégrant une analyse des risques pour les nouveaux projets), à évaluer les impacts financiers du changement climatique sur notre stratégie et à évaluer le risque de transition du groupe.

c) Renforcer l'engagement des fournisseurs et l'action collective dans le trajet de décarbonation de scope 3 : afin de décarboner la chaîne de valeur de l'e-commerce, nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec nos fournisseurs en vue d'améliorer la transparence et l'exactitude des données, et de veiller à ce que les fournisseurs disposent des connaissances et des ressources dont ils ont besoin pour adhérer à notre trajet de décarbonation chez bpostgroup. Nous collaborons étroitement avec nos fournisseurs afin qu'ils réduisent leurs émissions lorsqu'ils fournissent des services à bpostgroup. Nous préparons et mettons en œuvre des processus décisionnels appropriés incitant les fournisseurs à agir et favorisant la sensibilisation et l'action internes. Nous suivons et contrôlerons régulièrement les progrès réalisés.

2) REMÉDIER À TOUT IMPACT NÉGATIF IDENTIFIÉ SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

a) Collecter les données nécessaires à l'élaboration d'inventaires des émissions pour les principaux polluants liés à nos propres activités : notre objectif est de collecter les données nécessaires, de quantifier la pollution de l'air produite par nos opérations et nos produits.

b) Mettre en place des programmes de réduction de la pollution atmosphérique provenant de nos propres opérations grâce à notre stratégie de décarbonation et à l'électrification de notre flotte.

- Tous les nouveaux véhicules en leasing doivent être équipés d'un moteur Euro 6.
- À partir de 2025, au plus tard en 2026, tous les véhicules diesel devront être équipés d'un filtre à particules. Il est à noter que c'est déjà le cas pour la grande majorité des véhicules.
- Identifier et évaluer les possibilités d'actions supplémentaires pour améliorer la qualité de l'air.

c) Promouvoir des campagnes de sensibilisation pour communiquer de manière transparente les niveaux d'émission causés par nos opérations et expliquer ce qui sera fait pour réduire ces émissions.

3) OFFRIR DES SOLUTIONS DURABLES POUR LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'E-COMMERCE ET DE LA LOGISTIQUE TIERCE GRÂCE À DES EMBALLAGES RECYCLABLES ET RÉUTILISABLES

a) Se concentrer sur l'amélioration du recyclage et de la réutilisation des déchets générés par nos opérations :

- **Augmentation du tri des déchets** : notre objectif est d'augmenter la part des déchets triés dans l'ensemble des déchets produits par le groupe, afin d'améliorer significativement le recyclage de ces déchets. Cela implique d'adapter les produits vendus et utilisés (par exemple, en réduisant les emballages à deux composants non triables vendus dans notre réseau Retail),



ainsi que d'améliorer les infrastructures de tri dans les entrepôts, les centres de fulfillment et les bureaux de distribution.

- **Réduire les déchets plastiques** : conscients de l'impact du plastique sur l'environnement et afin de réduire les déchets plastiques en aval de la chaîne de valeur, nous nous efforçons de réduire, dans la mesure du possible, l'utilisation du plastique dans nos emballages. Lorsque des matières plastiques sont nécessaires, nous donnerons la priorité aux options recyclables et travaillerons avec les fournisseurs afin qu'ils réduisent leurs déchets plastiques. À cette fin, dans la mesure du possible, les équipes opérationnelles donneront la priorité au bioplastique plutôt qu'au plastique d'origine non biologique.
- **Améliorer le recyclage des déchets** : nous avons pour objectif d'augmenter le pourcentage de déchets recyclés, en mettant spécifiquement l'accent sur les déchets en carton et en plastique. Nous visons à mettre en œuvre des programmes de recyclage ou à les améliorer sur tous les sites, en veillant à ce qu'aucun déchet recyclable ne soit mis en décharge.
- **Réduire l'intensité de nos déchets** : nous ambitionnons d'améliorer notre production de déchets par rapport à l'activité du groupe, ce qui signifie une réduction d'une unité de déchets par unité de revenus.

b) Améliorer notre empreinte environnementale liée à l'utilisation des emballages :

- **Encourager l'utilisation de conteneurs réutilisables pour les flux internes** : bpostgroup s'engage à limiter l'utilisation d'emballages lors des flux internes au sein de ses propres zones logistiques, notamment en favorisant l'utilisation d'emballages réutilisables (ex : boîtes en plastique). Nous utilisons déjà exclusivement des emballages réutilisables pour tous nos flux internes (c'est-à-dire entre nos centres de tri et nos bureaux distributeurs, sur nos sites de fulfillment ainsi que dans nos échanges avec certains clients récurrents).
- **Encourager la réutilisation** : nous nous efforçons de trouver des moyens de réutiliser davantage d'emballages. Nous déployons notamment des projets pilotes sur des solutions d'emballage réutilisable pour certains produits d'expédition et nous encourageons les clients à réutiliser les emballages lorsque c'est possible.
- **Maximiser la recyclabilité** : nous nous engageons à faire en sorte que la grande majorité de nos emballages soient recyclables ou réutilisables (à ce jour, plus de 90 % le sont). Nous aspirons à atteindre un contenu 100 % recyclable dans nos emballages en carton et nos enveloppes d'ici 2030.
- **Augmenter le contenu recyclé** : nous visons à augmenter régulièrement le pourcentage de matériaux recyclés utilisés dans nos emballages, en nous concentrant principalement sur le carton et les enveloppes que nous utilisons. En nous approvisionnant en matériaux d'emballage contenant une plus grande part de contenu recyclé, nous réduisons la demande de matériaux vierges et contribuons à une chaîne d'approvisionnement en emballages plus durable.
- **Réduire l'intensité de nos emballages** : notre objectif consiste à améliorer notre production d'emballages par rapport à l'activité du groupe, ce qui signifie une réduction de l'unité d'emballage par colis expédié.



6.

Suivi, reporting et amélioration continue

Nous suivrons régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans la présente politique. Nous réexaminerons cette politique et son efficacité par rapport aux objectifs sur une base annuelle, ou dans les six mois suivant tout changement opérationnel significatif. Les progrès réalisés seront communiqués en interne et aux parties prenantes externes dans le cadre de notre engagement en faveur de la transparence.

En outre, nous mettrons en œuvre un programme commun de gestion de l'environnement appliquant les principes de l'amélioration continue et plaçant l'environnement au centre du processus décisionnel grâce à :

- l'évaluation régulière des risques environnementaux liés à nos activités, installations, produits et services, l'amélioration et la mise à jour des mécanismes conçus pour les prévenir, les atténuer ou les éliminer.
- La prévention, l'atténuation et l'adaptation permanentes des impacts environnementaux des activités, installations, produits et services de toutes les filiales de bpostgroup.
- La gestion des opportunités, des risques et des impacts en fixant des objectifs et des plans d'action qui favorisent l'amélioration continue de nos processus et pratiques en matière d'environnement, et la mise en place de mécanismes de suivi, de contrôle et d'audit.

7.

Formation et sensibilisation accrue

Nos collaborateurs et collaboratrices jouent un rôle essentiel dans la réalisation de nos objectifs environnementaux. Nous proposons des formations et des ressources spécifiques afin de garantir que tous les membres du personnel concernés de bpostgroup comprennent les grandes lignes de conduite énoncées dans la présente politique.

En outre, nous mettons en œuvre des mesures visant à sensibiliser les parties prenantes internes et externes à la politique de gestion de l'environnement et aux impacts sur l'environnement par le biais de roadshows, de campagnes et d'une collaboration avec nos homologues du secteur au moyen de nos adhésions et associations.



8.

Documents connexes

Les documents connexes suivants, ainsi que la présente Politique, englobent les règlements juridiquement contraignants régissant la politique environnementale chez bpostgroup.

Politique ou Document (applicable au groupe ou localement)	Site
Code de Conduite bpostgroup	https://bpostgroup.com/fr/qui-nous-sommes/compliance
Code de Conduite des Fournisseurs bpostgroup	https://bpostgroup.com/fr/qui-nous-sommes/compliance
Politique à l'égard des parties prenantes de bpostgroup	https://bpostgroup.com/fr/qui-nous-sommes/compliance

9.

Disponibilité, mises à jour et clarifications

La présente Politique environnementale

- est un document externe disponible à l'adresse <https://bpostgroup.com/fr/qui-nous-sommes/compliance>.
- est un document évolutif qui sera revu chaque année et mis à jour si nécessaire.
- Les collaborateurs et collaboratrices seront informés de toute mise à jour.

Pour toute question relative à la présente politique, veuillez contacter le département Group Sustainability par e-mail à : soni.kanabar@bpost.be et didier.bernardi@bpost.be.

